

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le

02 AOUT 2024

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 24-00884 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **direct de recrutement d'un (01) élève Adjoint en Documentation au profit des personnes vivant avec un handicap visuel, session 2024.**

Ce sont :

**ADJOINTS EN DOCUMENTATION (HANDICAP VISUEL)**

**ADMISSIBLES**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE-CODE-CENTRE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	KABRE ADAMA	000114-034-03	B9041464	09/06/95
2°	SAWADOGO KALIGUETA	000069-034-03	B10761793	31/12/96
3°	BIDIMA AMINATA	000075-034-03	B16555523	31/12/04
4°	TRAORE RAMADANE SOUNGALO	000108-034-03	B7789629	15/12/99
5°	ZONGO HAMADO	000077-034-03	B9587430	09/11/01

Arrêté la présente liste à 5 admissibles.

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat ;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général

  
**Hamidou SAWADOGO**  
Officier de l'Ordre de l'Etat

-----  
Le Secrétaire Général  
Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale